AQUA FLOC

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AQUA FLOC
Autres moyens d'identification	17698RAW
Usage recommandé	Efface la nébulosité dans les piscines.
Fabricant	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Identificateur du fournisseur	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone
Numéro de la FDS	27280C63
Date de préparation	le 01 février, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification du SGH

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B

Éléments d'étiquetage SGH

Attention

Mention de(s) danger(s) :
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une irritation des yeux.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.
Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage :
Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.
Élimination :
Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Aluminum sulfate hydrate	16828-12-9	80.00-100		

Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si la respiration est difficile, amener la personne à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Eau. Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, car cela va étaler le feu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.
Oxydes de soufre corrosifs.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Utiliser de l'eau pulvérisée afin d'éloigner les déversements des sources d'inflammation. Portez des vêtements résistant au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection

approprié. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Éviter de produire de la poussière. Ne pas remettre le produit déversé dans son récipient d'origine.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer ce produit. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : sec, frais, bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Aluminum sulfate hydrate	Non établie		Non établie		Non établie	

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Assurez-vous que les postes oculaires et les douches de sécurité sont à proximité de l'emplacement des postes de travail. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Se laver les mains et le visage soigneusement après la manipulation et avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

Protection des voies respiratoires

Prévoir une ventilation d'échappement ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques de vapeurs en dessous de leur valeur limite respective. Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

Apparence	Granulaire blanc.
Odeur	Sans odeur
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	> 2.9 (5% solution)
Melting Point/Freezing Point	86 ºC (187 ºF) (melting); 86 ºC (187 ºF) (freezing)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	117 ºC (243 ºF)
Point d'éclair	Pas disponible

Taux d'évaporation	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (lower)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Très soluble in water
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (kinematic); Pas disponible (dynamic)

Other Information

État physique	Solide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Lumière du soleil. Hautes températures. Congélation. Matières incompatibles. Eau, teneur en eau ou humidité.

Matériaux incompatibles

Bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

Produits de décomposition dangereux

Oxides of aluminum.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Aluminum sulfate hydrate	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

Corrosion/Irritation Cutanée

Provoque une légère irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Les vapeurs et le brouillard irrite la gorge et les voies respiratoires et provoque la toux.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures du système digestif. L'ingestion peut produire des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies aériennes supérieures, à l'oesophage et éventuellement au tractus digestif.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Aluminum sulfate hydrate	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucune étude trouvée.

Persistance et dégradation

On ne prévoit pas qu'il se dégradera rapidement, selon les relations structure-activité quantitatives.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ou ses produits de dégradation devraient être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Dangers environnementaux Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA	**Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0**
FDS préparée par	Directeur technique
Numéro de téléphone	905-842-8300
Date de préparation	le 01 février, 2017
Date de la plus récente version révisée	le 01 juin, 2018
Signification des abréviations	CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Autres informations	Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et l'expérience de notre produit et n'est pas exhaustive. Il s'applique au produit tel que défini par le cahier des charges. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau risque n'existe. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, l'hygiène personnelle et l'intégrité du milieu de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance actuelle, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date du présent document. Cependant, ni Lawrason's, ni aucune de ses sociétés affiliées n'offrent de garantie, expresse ou implicite, ou n'assume aucune responsabilité relativement à ces informations ou à son utilisation. Ces informations sont destinées à être utilisées par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et à leur propre risque et ne se rapportent pas à l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Ces informations ne donnent que des propriétés typiques et ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Lawrason, Inc. se réserve le droit d'apporter des ajouts, des suppressions ou des modifications aux informations à tout moment sans notification préalable.
Avis	Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.

Créée à l'aide de CANWrite™